

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

- QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;
- QUE lors de la séance régulière du 4 décembre 2023, le conseil a adopté la résolution numéro 241-12-23 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront à la salle de l'âge d'or de l'édifice municipal, 2335, route du Fleuve, Les Éboulements, aux dates suivantes et qui débuteront à 20 h :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 15 janvier	20 h	Mardi 2 juillet	20 h
Lundi 5 février	20 h	Lundi 5 août	20 h
Lundi 4 mars	20 h	Mardi 3 septembre	20 h
Lundi 8 avril	20 h	Lundi 7 octobre	20 h
Lundi 6 mai	20 h	Lundi 4 novembre	20 h
Lundi 3 juin	20 h	Lundi 2 décembre	20 h

• **QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 6 DÉCEMBRE 2023

Linda Gauthier

Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant aux Éboulements, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la municipalité et en affichant une copie aux endroits suivants :

Édifice municipal des Éboulements Édifice Jean XXIII

Et ce, le 7 décembre 2023

En foi de quoi, je donne ce certificat le 7e jour de décembre 2023

Linda Gauthier Directrice générale et

Greffière-trésorière